D069/2019

## CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille dix-neuf, le 22 novembre à 14 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni au sein des locaux de la Maison de l'Enfance - 17 rue du Pont-aux-Chèvres – 27170 Beaumont-le-Roger, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation: 15 novembre 2019

Nombre de membres

En exercice: 21

Présents: 12

Votants: 15

Étaient présents: M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, Mme ANTOMPIETRI, Mm BINET, M. DELAMARE, M. DU MESNIL-ADELÉE, Mme JORISSEN, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, M. PENVEN, Mme TERRASSE, Mme VATINEL, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VANDERHOEVEN

Étaient absents : M. ARNAUD, Mme BLOTIERRE, Mme ERARD, M. GRIHAULT, M. GUÉNIER, M. PALADE, M. PERDRIEL,

Pouvoirs : M. ARNAUD a donné pouvoir à M. ROUSSELIN ; M. GUÉNIER a donné pouvoir à M. MALARGÉ ; Mme VANDERHOEVEN a donné pouvoir à Mme VATINEL

Secrétaire de séance : Mme Brigitte BINET

Objet : Enfance Jeunesse – Signature du consortium et documents afférents dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif « repérer et mobiliser les publics invisibles » porté par l'association ACCES

PJ:5

Monsieur le Président indique que l'association ACCES, en partenariat avec le C.I.A.S., a répondu à l'appel à projet de la DIRECCTE « repérer et mobiliser les publics invisibles » sur le territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie et a été retenue.

Cette action, subventionnée pour une durée de trois ans, nécessite qu'un consortium soit organisé autour des partenaires œuvrant au sein d'un Comité de Pilotage (COPIL); le financement ne devant être débloqué par la DIRECCTE qu'à l'issue de la signature de ce dernier par les différents partenaires.

Le C.I.A.S. intervenant dans ce projet au titre du dispositif « La Boussole des Jeunes », Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres du conseil d'administration, la signature du consortium ainsi que des pièces afférentes à savoir la lettre mandat et la charte qualité ci-après annexées.

## Après avoir ouï et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

Autorise Monsieur le Président à signer le consortium, la lettre-mandat, la charte qualité ainsi que tout document afférent au dispositif « Repérer et mobiliser les publics invisibles » sur le territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie pour tout ce qui intéresse la participation du C.I.A.S.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20191122-19D069-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/12/2019

Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Jean-Claude ROUSSE